REÇU EN PREFECTURE

le 02/10/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-095-219500261-20231002-DEL045_202

Asnières-sur-Oise

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2023

L'An deux mille vingt-trois, Et le vingt-huit septembre à 20h00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt et un septembre 2023 s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Eric THERRY, Maire.

<u>Présents</u>: M. Philippe MARCOT, Mme Paule LAMOTTE, Mme Sylvie PESLERBE, M. Jacques LETELLIER, Mme Sandrine BONNETAIN, M. Serge LOPEZ, M. Paulo SOBRAL, Mme Karen RIAND, Mme Emmanuelle PONCHANT, Mme Laurine RENARD, Mme Sylvie WILLEMIN, Mme Annick DESBOURGET, M. Michel BRAULT, M. Thierry BOLLER et Mme Sandrine LENTZ Conseillers Municipaux en exercice.

Absents excusés: M. Henri POIRIER Pouvoir à Mme Paule LAMOTTE, M. Claude KRIEGUER Pouvoir à M. Eric THERRY, M. Alain BROCHARD Pouvoir à M. Paulo SOBRAL, Mme Audrey CLAISEN BARTHELEMY Pouvoir à M. Philippe MARCOT, M. Jonathan ALLONGE Pouvoir à M. Jacques LETELLIER, M. Olivier GAL Pouvoir à Sylvie PESLERBE et M. Franck LAGNIAUX Pouvoir à Mme Sandrine BONNETAIN

Secrétaire de séance : Sandrine BONNETAIN

DÉLIBÉRATION N°045/8.1.8 – OUVERTURE ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT TOUSSAINT

VU le code Général des collectivités territoriales

CONSIDÉRANT qu'il soit nécessaire de maintenir l'ouverture de l'accueil de loisirs sur les vacances d'octobre 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de l'ouverture du Centre de Loisirs, organisé dans les locaux périscolaires de l'école Blanche de Castille, du 23 au 27 octobre 2023,

CONFIRME que les inscriptions s'effectuent pour la semaine complète

CONFIRME l'acceptation du chèque-vacances, chèque CESU et de l'allocation de la C.A.F. pour le paiement de la participation des familles à ce Centre,

CONFIRME l'application de tarifs modulés pour les enfants hors Commune

MAINTIEN les tarifs à l'identique des tarifs appliqués pour l'accueil de loisirs de juillet 2023.

Le Maire,

Le secrétaire